

Paris, le 1<sup>er</sup> février 2023



REJOIGNEZ-NOUS



# RÉFORME DES RETRAITES : ENFONÇONS LE CLOU, LES 7 ET 11 FÉVRIER !

## LA FGAAC-CFDT REMERCIE L'ENSEMBLE DES CONDUCTEURS, QUI SE SONT MOBILISÉS LE 31 JANVIER !

Après la première journée du 19 janvier, qui fut un succès, le second acte de la mobilisation interprofessionnelle contre le projet de réforme des retraites, qui a eu lieu le 31 janvier, est une réussite indiscutable !

L'intersyndicale a appelé l'ensemble des travailleuses et des travailleurs à poursuivre le mouvement, lors de deux nouvelles journées de mobilisation, de manifestations et d'appel à la grève, le mardi 7 février et le samedi 11 février !

La FGAAC-CFDT s'y inscrira avec détermination et poursuivra le même objectif : faire reculer le gouvernement sur son projet de réforme injuste et inutile ! ☺☺☺

## LA FGAAC-CFDT APPELLE TOUS LES ADC, À SE MOBILISER LES 7 ET 11 FÉVRIER SUR LE PRÉAVIS CFDT : PRV 230130 01 4 01 X !



5, rue Pleyel  
93200 ST DENIS



01-76-58-12-21



[www.fgaac-cfdt.fr](http://www.fgaac-cfdt.fr)



[fgaac-cfdt@fgaac.org](mailto:fgaac-cfdt@fgaac.org)



FGAAC-CFDT Officiel



FGAAC-CFDT Officiel



## LES JOURNÉES DE MOBILISATION DES 7 ET 11 FÉVRIER SE SITUENT SUR DES DATES TRÈS IMPORTANTES !

Les débats en lien avec le projet de loi démarrent le 6 février à l'Assemblée Nationale. La date du 7 février est donc importante pour peser sur le processus parlementaire, et envoyer un message fort à l'adresse du gouvernement et des députés qui souhaiteraient voter le texte !

La CFDT s'était positionnée depuis plusieurs semaines en faveur d'une journée d'action le samedi. Le 11 février correspond au 2<sup>ème</sup> week-end de vacances de la Zone A et au 1<sup>er</sup> week-end de la Zone B. C'est l'occasion pour les conducteurs, et plus largement l'ensemble des cheminots, de peser très fortement sur le gouvernement !

En savoir 



RETROUVEZ LE COMMUNIQUÉ  
DE L'INTERSYNDICALE



### LA DIRECTION DE LA SNCF FAIT LE SERVICE APRÈS-VENTE DU GOUVERNEMENT :

- ➡ Comme on pouvait s'y attendre, la Direction de la SNCF joue les porteurs d'eau du Gouvernement !
- ➡ Le 25 janvier, la Direction diffusait ainsi un document minimisant très clairement les effets de la réforme pour les agents statutaires !
- ➡ En agissant ainsi, la Direction a cherché à démobiliser les personnels statutaires sur la base d'informations incertaines et hypothétiques à ce stade !

### L'AUGMENTATION DU NOMBRE DE TRIMESTRES N'EST PAS DÉFINIE POUR LE RÉGIME SPÉCIAL :

- ➡ La Direction a inscrit dans son document et dans le simulateur transmis aux agents, que l'accélération de l'augmentation du nombre de trimestres requis s'effectuerait à partir de la génération 1973 pour les ADC statutaires (1968 pour les sédentaires).
- ➡ Cette information qui a été immédiatement relayée par l'UNSA n'est qu'une hypothèse de la Direction, et n'a fait l'objet d'aucunes prises d'engagements de l'Etat !

### LES IMPACTS DE LA RÉFORME SUR LE RÉGIME SPÉCIAL SNCF SONT RENVOYÉS À UN DÉCRET :

- ➡ Si l'UNSA avait été moins prompte à copier/coller naïvement la Direction, elle aurait pris garde au petit renvoi figurant en bas de page du document de la Direction : "Données provisoires dans l'attente de la mise à jour du décret retraite SNCF" !
- ➡ Le gouvernement veut réformer le régime spécial par décret, dont la publication est prévue en juin. Les éléments avancés par la Direction ne sont donc pas sécurisés !